INVIBES ADVERTISING N.V.
Capital de 6 164 983,11 euros
Technologiepark 82 boîte 26 – 9052 GENT – GAND (Zwijnaarde) – Belgique
Registre des personnes morales de GENT (division GENT – GAND), numéro 0836.533.938
(ci-après « INVIBES », le « Groupe » ou la « Société »)
https://www.invibes.com/

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DECEMBRE 2019

Euronext GROWTH™

TABLE DES MATIERES

A. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 3

B. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES 6

C. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31 DECEMBRE 2019 9

D. ETATS FINANCIERS ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2019 32

E. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019 58

F. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019 63

A. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Résultat 2019 – Multiplication par 6 de l'EBITDA:

- Chiffre d'affaires en hausse de +59%
- Multiplication par 6 de l'EBITDA avec une marge d'EBITDA de 13,8%
- Situation financière renforcée pour accompagner le fort développement
- Confiance pour l'exercice 2020

Données consolidées, audités, en K€ *Normes IFRS*	2019	2018	Δ
Chiffre d'affaires	**9 699**	**6 075**	**+59%**
Achats et charges externes	(5 491)	(3 626)	+51%
Charges de personnel	(2 869)	(2 193)	+31%
EBITDA [1]	**1 339**	**230**	**+482%**
En % du chiffre d'affaires	*13,8%*	*3,8%*	
Dotations aux amortissements et provisions	(656)	(428)	+53%
Résultat opérationnel	**686**	**(198)**	**na**
Résultat financier	(117)	(83)	+41%
Résultat exceptionnel [2]	23	940	ns
Résultat net	**591**	**661**	**-11%**

Chiffre d'affaires en hausse de +59%

En 2019, INVIBES ADVERTISING affiche un chiffre d'affaires consolidé[3] de 9,7 M€ en hausse de +59%, soit une croissance organique (hors ML2GROW en 2019) de +56%. Sur le périmètre d'activité intrinsèque[4], la croissance est quasiment doublée (+91%), passant de 5,0 M€ à 9,5 M€.

Plusieurs catalyseurs ont été moteurs de cette forte croissance, notamment la dynamique commerciale qui a été très soutenue en France, mais également l'expansion internationale qui s'est accélérée sur la période avec dorénavant une présence commerciale dans 6 pays en Europe. L'effectif du Groupe était de 83 personnes à fin 2019.

Multiplication par 6 de l'EBITDA

En 2019, INVIBES ADVERTISING enregistre une multiplication par près de 6 de son EBITDA à 1,3 M€, contre 230 K€ en 2018. Sur la période, la marge EBITDA ressort ainsi à 13,8%, soit 10 points supérieurs à l'exercice précèdent.

Cette évolution remarquable de la rentabilité opérationnelle résulte notamment de l'effet conjugué de :

- La contribution de certains pays tels que la Suisse et l'Espagne qui ont dépassé leur point mort 2019 ;
- La hausse contenue des charges, et notamment des charges de personnels, qui progressent moins vite que l'activité, traduisant ainsi la forte capacité des équipes à être rapidement pleinement opérationnelles et productives.

---

[1] EBITDA = Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et provisions
[2] Gain lié aux transactions issues de l'acquisition de DREICOM
[3] Intégrant l'acquisition de DREICOM, consolidée au 01/01/18, et la prise de participation dans ML2Grow, consolidée au 01/01/19
[4] Indicateur alternatif de performance choisi par INVIBES ADVERTISING pour le suivi de ses activités opérationnelles. Calculé en excluant, pour les acquisitions, l'évolution du périmètre de consolidation sur la période, soit en 2018 : hors comptabilisation de la contribution de DREICOM et en 2019 hors celle de ML2GROW. Cet indicateur permet d'identifier la performance intrinsèque du Groupe en termes d'activité sur la période

Après comptabilisation des dotations aux amortissements pour un montant de 656 K€, INVIBES ADVERTISING affiche un résultat opérationnel positif qui s'établit à 686 K€, contre une perte opérationnelle de (198) K€ en 2018.

Le résultat net ressort à 591 K€, en léger repli en raison d'une base de comparaison défavorable en 2018 qui intégrait un produit exceptionnel de 940 K€ lié au rachat de DREICOM dont le prix payé était inferieur à sa valeur nette comptable (écart d'acquisition négatif).

Structure financière renforcée au 31 décembre 2019

La structure financière du Groupe est solide avec, au 31 décembre 2019, des capitaux propres de 6,9 M€ et une trésorerie nette de 2,5 M€ (contre 2,4 M€ au 31 décembre 2018), intégrant le produit brut de 1 M€ lié à la 1ère tranche de l'augmentation de capital réalisée en novembre 2019 au bénéfice de Generis Capital Partners.

INVIBES ADVERTISING dispose ainsi de ressources financières renforcées en vue de financer sereinement son fort développement en France et à l'international.

Confiance pour l'exercice 2020

En 2020, INVIBES ADVERTISING s'appuiera sur son modèle de développement *scalable* et appliquera les facteurs clés du succès de la France à tous les nouveaux pays ouverts et en développement :

- Une plateforme technologique unique déployant des solutions publicitaires disruptives et en permanence enrichies de nouveaux formats non intrusifs ;

- L'utilisation d'algorithmes propriétaires déterminant le meilleur ciblage pour chaque campagne, générant ainsi de meilleurs *KPIs* pour les annonceurs ;

- L'intégration de grands groupes médias locaux au réseau d'éditeur partenaires, afin d'agréger un inventaire large et puissant sur lequel sont diffusées les campagnes publicitaires ;

A ces atouts, s'ajoutent des forces commerciales expérimentées et dédiées à chaque pays pour installer à chaque fois un écosystème digital durable, et des grandes enseignes annonceurs fidèles renouvelant régulièrement leur confiance en reconduisant leurs campagnes.

Au-delà de ces facteurs clés de succès et en vue de renforcer sa dynamique, INVIBES ADVERTISING s'appuiera sur la mise en place prochaine de dispositifs de campagnes pan-européennes qui devrait favoriser un accroissement naturel des budgets moyens des campagnes.

B. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

INVIBES ADVERTISING SA
Technologiepark 82, bus 26
B-9052 Zwijnaarde-Gand
BCE 0836.533.938

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES (« ASSEMBLEE ANNUELLE ») QUI SE TIENDRA LE 22 MAI 2020 A 19 HEURES, AU SIEGE SOCIAL D'INVIBES ADVERTISING SA, A 9052 ZWIJNAARDE, TECHNOLOGIEPARK 82

Mesdames et Messieurs,

Par le présent rapport, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la gestion menée lors du sixième exercice, qui a commencé le 01-01-2019 et pris fin le 31-12-2019.

Activités de la société

La société était et est active dans les domaines tels que stipulés à l'art. 4 des statuts. Le but économique correspondait et correspond à ce jour à l'objet statutaire, qui n'a pas changé depuis la constitution.

Comptes annuels 2019

Nous vous soumettons pour approbation les comptes annuels relatifs à l'exercice au 31 décembre 2019, dont les opérations ont été clôturées avec un total du bilan de 8 695 614,88 EUR et un résultat de 629 494,45 EUR.

Nos commentaires sont basés sur le bilan après la répartition des résultats et s'appliquent par conséquent sous réserve de l'approbation de la répartition des résultats proposée
par l'assemblée annuelle.

La marge brute s'élevait à 1 352 420,11 EUR et le bénéfice d'exploitation à 630 310,50 EUR

Nous proposons la répartition des résultats suivante :

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à : 629 494,45 EUR

Bénéfice à ajouter aux réserves légales : 31 474,72 EUR

Bénéfice à ajouter aux autres réserves : 598 019,73 EUR

Les amortissements de l'exercice écoulé s'élevaient à 668 687,93 EUR contre 580 910,28 EUR lors de l'exercice précédent. En 2019, on a principalement investi dans le software, pour un montant de 802 514,76 EUR. Les autres investissements sont d'importance négligeable.

En 2019, Invibes Italy SRL et Invibes advertising UK LTD ont été constituées avec siège à Milan et à Londres afin de démarrer des activités commerciales en Italie et au Royaume-Uni. Il a en outre été décidé de prendre une participation dans ML2GROW SA au moyen d'une participation directe. Le script d'Invibes est à présent déjà actif sur environ 400 sites web.

Circonstances qui influencent le développement de la société – événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Jusqu'à présent, et donc également après la clôture de l'exercice, la filiale française Invibes advertising SAS se focalise essentiellement sur la commercialisation sur le marché français, la filiale espagnole Spain SL sur le marché espagnol et la filiale suisse Invibes Switserland AG sur le marché suisse. Vu le futur potentiel de croissance, le Conseil d'Administration décide de maintenir la croissance sur le marché français, mais aussi de poursuivre le développement commercial des marchés espagnol, allemand, italien, britannique et suisse.

Cependant, vu la nature du service dans un marché mondial et compétitif, le Conseil d'Administration est d'avis que de futurs investissements, tant dans le développement du (progiciel) que dans l'internationalisation, seront nécessaires.

L'apparition du coronavirus et les mesures de confinement y afférentes en Europe ont un impact négatif sur l'économie européenne. Invibes y sera aussi confrontée avec une diminution du chiffre d'affaires au cours des prochains mois. Vu la grande incertitude quant à la durée de cette situation et la manière dont l'économie européenne va se rétablir ensuite, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'ampleur de l'impact sur les résultats de l'année 2020. En revanche, nous espérons que notre forte situation financière sera suffisante afin de surmonter cette période.
Risques et incertitudes

Le Conseil d'Administration a pris des mesures afin de simplifier encore le processus de vente, en développant plusieurs évolutions technologiques, dont le projet relatif aux données. Par ailleurs, le Conseil d'Administration a également pris des mesures afin de développer une organisation suffisamment axée sur le service, de la part de la filiale de Bucarest au service des filiales commerciales.

Pour 2020, la nature et l'ampleur des activités de la société dépendront e.a. de la percée sur les différents marchés, et aussi de l'évolution sur les marchés allemand, italien et britannique. Le Conseil d'Administration signale que les activités en général sont très compétitives et que, vu la croissance, il y a toujours des risques de liquidité ou liés au marché, en fonction de l'évolution économique générale dans le secteur. Par ailleurs, à ce jour, la société n'est pas confrontée à des incertitudes ou risques particuliers.

Décharge

Nous prions l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels soumis et d'accepter la répartition des résultats proposée, et de donner décharge aux administrateurs et au commissaire de l'entreprise pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

Succursales

La société n’a pas de succursales.

Instruments financiers

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a pas fait usage d'instruments financiers.

Exposé de la diminution et de l'augmentation du capital

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2019 devant maître Ann de Paepe, notaire associée, la société a augmenté le capital social de 999 999,00 EUR pour atteindre 5 164 982,11 EUR par l'émission de 181 818 actions nominatives, sans valeur nominale, de la même nature que les actions existantes, qui participeront au prorata au bénéfice de l'exercice en cours.

Justification des règles d’évaluation dans la supposition de continuité

Étant donné qu'il n'y a pas de problèmes de liquidité et que les pronostics supposent une croissance future, nous pouvons conclure qu'aucune adaptation des règles d'évaluation actuelles n'est requise.

Établi et approuvé le 30.04.2020

_____
Pour le conseil d'administration, par procuration
NEMO ADVERTISING SPRL, administrateur délégué
Représentée en permanence par M. Kris Vlaemynck

C. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Bilan consolidé

ACTIF en K€	Note	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	2.1	2 100	1 998
Immobilisations incorporelles	2.2	1 322	1 039
Immobilisations corporelles	2.3	379	25
Participations entreprises associées	2.4	0	12
Actifs financiers non courants	2.4	1 624	410
Actifs d'impôts non courants			
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		***5 426***	***3 483***
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours		0	0
Créances clients	2.5	2 433	1 697
Actifs d'impôt courants	2.5	342	194
Autres actifs courants	2.5	919	88
Trésorerie et équivalents trésorerie	2.7	3 442	3 602
Actifs destinés à être cédés			
TOTAL ACTIFS COURANTS		***7 136***	***5 581***
TOTAL ACTIF		**12 562**	**9 064**

PASSIF en K€	Note	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital social, primes		6 165	4165
Autres réserves		59	-405
Résultat de l'exercice part du groupe		629	667
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		***6 853***	***4 428***
Intérêts minoritaires		22	-41
TOTAL CAPITAUX PROPRES		***6 875***	***4 387***
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes à long terme	3.1	987	1 175
Passifs d'impôts différés			
Provisions à long terme		1	
Fournisseurs et autres créditeurs non courants			
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		***988***	***1 175***
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs	3.2	1 713	1 475
Emprunts à court terme (dont concours bancaires courants et intérêts courus)			
Part courante des emprunts et dettes financières à long terme	3.1	1 164	720
Passifs d'impôt	3.2	0	0
Provisions à court terme			
Autres passifs courants	3.2	1 821	1 306
Passifs destinés à la vente			
TOTAL PASSIFS COURANTS		***4 698***	***3 502***
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**12 562**	**9 064**

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RÉSULTAT en K€	Note	31/12/2019 *12 mois*	31/12/2018 *12 mois*
Chiffre d'affaires	4.1	9 699	6075
Achats et Charges externes		-5 491	-3626
Impôts taxes et versements assimiles		-30	-13
Charges de personnel	4.2	-2 869	-2193
Dotations aux amortissements et provisions	4.3	-656	-428
Autres produits et charges		31	-13
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		***683***	***-198***
Autres produits et charges opérationnels	4.4	3	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		***686***	***-198***
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4.5		
Charge d'intérêts des emprunts	4.5	-117	-83
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		***-117***	***-83***
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES	4.5	-16	-2
Gains et pertes liés aux transactions	4.6	23	940
Charges d'impôt	4.7	15	4
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES		***591***	***661***
Résultat net d'impôts des activités cédées			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**591**	**661**
dont part revenant au groupe		623	672
dont part revenant aux minoritaires		-32	-11
Résultat par action en euros			
de base		*0,219*	*0,259*
dilué		*0,219*	*0,259*

Résultat global

Résultat Global en K€	31/12/2019	31/12/2018
Résultat de la période	***591***	***661***
Eléments qui ne sont pas reclassables en résultat		
Variation des écarts de conversion	6	-4
Actualisation des Pensions retraites		
Impôt différés sur éléments non reclassables en résultat		
Eléments pouvant être reclassés en résultat		
Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres net d'impôt	***6***	***-4***
RÉSULTAT GLOBAL	**597**	**656**
dont part revenant au groupe	629	667
dont part revenant aux minoritaires	-32	-11

Tableau de variation des capitaux

Tableau de variation des capitaux propres en K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Résultat de la période	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
CAPITAUX PROPRES au 01/01/2018	***2 165***	***0***	***-1 059***	***0***	***614***	***1 719***	***-13***	***1 706***
Résultat au 31/12/2018					672	672	-11	661
Pertes/profits nets comptabilisés en capit. propres			-4	0		-5		**-5**
Total des charges et produits comptabilisés	*0*	*0*	*-4*	*0*	*672*	*667*	*-11*	*656*
Affectation du résultat en réserves			614		-614	0		0
Distribution de dividendes						0	0	0
Augmentation de capital	2 000					2 000	0	2 000
Actions propres			211			211		211
Frais d'émission d'actions			-169			-169		-169
Variations de périmètre et divers	0		0			0	-17	-17
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2018	**4 165**	**0**	**-409**	**0**	**672**	**4 428**	**-41**	**4 387**
Résultat au 31/12/2019					623	623	-32	591
Pertes/profits nets comptabilisés en capit. propres			12	0	**-6**	6		**6**
Total des charges et produits comptabilisés	*0*	*0*	*12*	*0*	*617*	*629*	*-32*	*597*
Affectation du résultat en réserves			672		-672	0		0
Distribution de dividendes						0	0	0
Augmentation de capital	2 000					2 000	0	2 000
Actions propres						0		0
Frais d'émission d'actions			-186			-186		-186
Variations de périmètre et divers	0		-18			-18	95	77
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2019	**6 165**	**0**	**72**	**0**	**617**	**6 853**	**22**	**6 875**

Tableau des flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie en K€	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net consolidé	**591**	**661**
Résultat dans les sociétés mises en équivalence		
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres		
Plus et moins values de cession	0	-940
+Charge d'impôt	-15	-4
+Coût de l'endettement	117	83
+Amortissements et provisions	630	420
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	***1 323***	***220***
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-1 020	-52
Impôts sur les résultats payés	0	-3
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	***303***	***164***
Activités d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations	-1039	-806
Cessions d'immobilisations	0	0
Incidence des variations de périmètre	42	-82
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	***-997***	***-889***
Activité de financement		
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux minoritaires		
Augmentation de capital reçue	864	1 831
Autre variation des fonds propres		
Augmentation de l'endettement	0	1 246
Remboursement des emprunts et coûts financiers	-797	-704
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	***67***	***2 373***
Variation de trésorerie	**-627**	**1 648**
Trésorerie d'ouverture	3 573	1 925
Trésorerie de clôture	2 939	3 573
Incidence des variations des cours devises	-8	0
Variation de trésorerie	**-627**	**1 648**
Détail de la trésorerie de clôture		
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	3 442	3 602
Concours bancaires courants	503	28

1. INFORMATIONS GENERALES

La société INVIBES ADVERTISING NV est une société par action.

Le GROUPE INVIBES ADVERTISING NV a établi ses premiers comptes consolidés au 31 décembre 2015.

Les comptes consolidés sont exprimés en milliers d'euro (KEUR).

1.1. Principes comptables et méthodes d'évaluation IFRS

La société INVIBES ADVERTISING NV a établi ses comptes consolidés au 31 décembre 2019 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au travers du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, portant homologation du référentiel IFRS, aucune option d'IFRS1 n'est applicable.

Pour l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2019, le Groupe a appliqué les normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2019.

- IFRS 16 « Contrats de location »

L'impact de la mise en application de cette norme à l'ouverture de l'exercice est de – 18 K€ sur les capitaux propres.

Pour l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2019, le Groupe n'a procédé à aucune anticipation de normes et interprétations dont l'application était possible.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente. Ils sont présentés en milliers d'euros.

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS nécessite, de la part de la direction du groupe, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements exercés par la direction lors de l'application des IFRS pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure, ils sont exposés dans les notes relatives aux tests de dépréciation des Goodwill, autres immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, provisions pour risque et dépréciations des créances.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.
Aucun changement significatif concernant les méthodes d'estimation n'a été mis en place sur la période.

1.3. Opérations majeures

La société INVIBES ADVERTISING NV a réalisé sur 2019 :

- La prise de contrôle de la société ML2GROW par la conclusion d'accords d'achat d'action avec les anciens actionnaires, cette société dont le siège social se situe à ZWIJNAARDE est consolidé à compter du 1er janvier 2019.
- A engagé une augmentation de capital de 2,0 M€ qui se réalise en deux phases, une première phase avec un versement de 1,0 M€ en novembre 2019 et une seconde avec un versement de 1,0 M€ en avril 2020. L'engagement a été reçu de la part de GENERIS CAPITAL PARTNERS de faire souscrire par les fonds gérés par GENERIS CAPITAL PARTNERS, à cette augmentation de capital d'un montant de 2,0 M€. La société a inscrit le total de l'augmentation de capital au 31 décembre 20219.

1.4. Périmètre du Palier de consolidation

Périmètre du palier de consolidation				
Nom	**Siège**	**N° Siren**	**% d'intérêt**	**Méthode**
Société mère :				
INVIBES ADVERTISING NV	TECHNOLOGIEPARK 82 9052 ZWIJNAARDE	836533938	Société mère	
Sociétés filiales				
INVIBES SERVICES SRL	Bucuresti GRIGORE COBALCESCU	30562825	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING	24 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS	53745001400018	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING INC	1177 Avenue of the Americas, 7th Floor New York. NY 10036		100,00%	IG
INVIBES SPAIN SOCIEDAD LIMITADA	FPC USAL Edificio M3 Despacho 101 C,P, 37185 (Villamayor) - Salamanca	B37563434	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING AG	Munich		78,48%	IG
INVIBES SWITZERLAND AG	Langstrasse 11, 8004 Zürich	CHE-302.303.944	100,00%	IG
INVIBES FINANCE SA	Place de Paris 2314 Luxembourg	B42153	100,00%	IG
ML2GROW	TECHNOLOGIEPARK 3 BUS 26 9052 ZWIJNAARDE	676644086	50,68%	IG
INVIBES ITALY SRL	MILANO VIA GIOSUE CARDUCCI 31 CAP 20123	MI - 2566422	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING UK LTD	5 UNDERWOOD STREET LONDON UNITED KINGDOM N1 7LY	12130396	100,00%	IG

IG : Intégration globale, MEE : Mise en équivalence

Toutes les sociétés du périmètre clôturent leur exercice comptable annuel le 31 décembre.

Une filiale est une entité contrôlée par INVIBES ADVERTISING NV. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les filiales sous contrôle conjoint sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence.

1.4.1 Entrée de périmètre

- Acquisition de participations dans la société ML2GROW
- Consolidation de la filiale INVIBES FINANCE SA dont le siège social se situe au Luxembourg.
- Création de la filiale INVIBES Italie SRL
- Création de la filiale INVIBES ADVERTISING UK LTD.

1.4.2 Sortie de périmètre

Néant

1.5. Conversion des comptes et opérations libellées en monnaie étrangère

1.5.1 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères du groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions, ou bien au cours moyen de la période lorsque les cours ne connaissent pas de fluctuations importantes. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres jusqu'à la date de cession de ces filiales.

1.5.2 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés en gain ou perte de change dans le compte de résultat opérationnel pour les transactions liées à l'activité.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est la monnaie locale.

1.5.3 Cours de conversion utilisés pour l'établissement des comptes consolidés

Cours Euro contre devise	**RON**	**USD**	**CHF**	**GBP**
Taux de clôture				
Cours au 31 décembre 2017	4,658	1,1993	1,17	0
Cours au 31 décembre 2018	4,663	1,145	1,127	1,118
Cours au 31 décembre 2019	4,783	1,123	1,085	1,175
Taux moyen				
Cours moyen du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017	4,5738	1,1370		
Cours moyen du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018	4,6560	1,1790	1,1520	1,1520
Cours moyen du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019	4,7500	1,1190	1,1110	1,1424

1.6. Immobilisations incorporelles

1.6.1 Goodwill.

Tous les regroupements d'entreprises sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée :

La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Le groupe utilise la méthode du goodwill complet qui est la différence entre d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et la juste valeur des intérêts minoritaires, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation ; l'acquisition ultérieure d'intérêts non contrôlés ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

Dans le cas où la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés est supérieure au coût d'une acquisition, la différence est immédiatement reconnue en résultat.

Les goodwill font l'objet de tests de valeur une fois par an à période identique. En cas d'affectation à une unité génératrice de trésorerie lors d'un regroupement d'entreprise au cours de la période annuelle considérée, la dépréciation de cette unité doit être testée avant la fin de cette période annuelle. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable et sa valeur recouvrable est comptabilisée en charge opérationnelle sur la ligne « dépréciation d'actifs » et est irréversible.

1.6.2 Concessions brevets licences.

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur (dépréciation). Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Aucun coût d'emprunt n'est incorporé aux coûts des immobilisations.

1.7. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilisation estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les agencements, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés par application de taux homogènes au sein du groupe.

Nature	Durée d'amortissement
Constructions	5 ans
Materiels	5 ans
Autres immobilisations corproelles	2 à 5 ans

Ces durées d'amortissement sont revues et modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

1.8. Contrats de location

Suivant la norme IFRS 16, les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisation corporelle et au passif en dettes financières pour le montant des paiements à effectuer au titre du contrat de location.

Les loyers sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

Les contrats de location dont la durée est inférieure à 1 an et/ou pour une valeur n'excédant pas 5 000 $ ne sont pas pris en compte.

1.9. Perte de valeur des actifs corporels et incorporels

Conformément à la norme IAS 36 "Perte de valeur des actifs", lorsque des événements, des modifications d'environnement de marché ou des niveaux d'activité (chiffre d'affaires) indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors Goodwill) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe INVIBES ADVERTISING NV. Le groupe a évalué ces flux futurs sur une période de 5 ans avec un taux d'actualisation au 31 décembre 2019 de 12.27 %.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

1.10. Créances clients

Les créances clients comprennent les facturations relatives aux contrats de prestations de services selon le principe suivant :

Les créances facturées sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

La société INVIBES ADVERTISING a souscrit un contrat de cession de ses créances clients avec transfert totale de la garantie au factor.

1.11. Autres débiteurs

Les autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Ils font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

1.12. Compte de régularisations

La mise en place d'un réseau (côté éditeurs et agences) prend beaucoup de temps. Pendant cette période, nous n'engageons que des coûts (principalement les salaires, les loyers, les frais de réseautage…) que nous pouvons directement imputer à l'installation. Comme nous ne commençons à générer des revenus que lorsque le réseau est suffisamment grand, nous répartirons les coûts d'installation sur les revenus futurs. Nous utiliserons les comptes de régularisation dans la consolidation pour répartir ces coûts.
Nous accumulerons ces coûts jusqu'à ce que l'entreprise ait une contribution positive pendant 3 mois consécutifs.

1.13. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont constitués des prêts et créances, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments dérivés et des emprunts.

1.13.1 Prêts et créances

Ils comprennent des dépôts et des cautions, des créances rattachées à des participations non consolidées, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ils sont valorisés à leur valeur historique.

Lorsque leur valeur est inférieure à leur valeur de recouvrement probable une dépréciation est constatée.

1.13.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, généralement de moins de 3 mois, aisément mobilisables ou cessibles à très court terme, convertibles en un montant de liquidités et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur. Ils sont évalués selon la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

1.13.3 Instruments dérivés

Le groupe n'a pas souscrit d'instruments de couverture.

1.14. Emprunts et autres passifs financiers

Les passifs financiers non dérivés comprennent les emprunts, autres financements et découverts bancaires.

1.15. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice :

(a) il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
(b) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
(c) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations actuelles pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe et ne sont pas comptabilisés.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

1.16. Avantages accordés aux salariés

1.16.1 Engagements de retraite

L'effectif du groupe est peu important, il n'a pas été procédé à l'évaluation des engagements en matière de retraite.

1.17. Chiffre d'affaires consolidé

Les activités du groupe INVIBES ADVERTISING NV sont des prestations de services dans les domaines du support publicitaire numérique.

1.18. Autres produits et charges opérationnels

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la société. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.
Les charges et produits non récurrents incluent les éléments suivants :

- ✓ résultat de cession : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- ✓ dépenses de réorganisation et de restructuration ;
- ✓ pertes de valeur sur goodwill et actifs incorporels.

1.19. Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers.
Le coût de l'endettement financier net comprend :

1. les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qui incluent les résultats de cession des valeurs mobilières de placement, les intérêts créditeurs ainsi que le résultat des couvertures de taux de change sur trésorerie,
2. le coût de l'endettement financier brut qui inclut l'ensemble des charges d'intérêt sur les opérations de financement.

Les autres produits et charges financiers comprennent les résultats sur les cessions de titres non consolidés, les variations de juste valeur des instruments financiers (actifs, passifs et dérivés), les résultats de change et les autres produits et charges financiers.

1.20. Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

1.21. Impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

Le taux d'impôt retenu pour les différentes sociétés du groupe est le suivant : 29.6%

1.22. Impôts différés

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour la plupart des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés à la clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, est comptabilisé en compte de résultat.

Les impôts différés sont présentés au bilan séparément des actifs et passifs d'impôt exigible et classés dans les éléments non courants.

1.23. Résultat par action

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par actions diluées est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les instruments convertibles.

	31/12/2019	**31/12/2018**
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**622 790**	**671 830**
Nombre d'actions	2 846 594	2 596 610
Nombres d'actions sur BSA	0	0
Total	**2 846 594**	**2 596 610**
Résultat par action en euros		
de base	*0,219*	*0,259*
dilué	*0,219*	*0,259*

1.24. Capitaux propres

1.24.1Capital

Le capital social de la société au 31 décembre 2019 est de 6 164 983.11 € composé de 2 846 594 actions, 2 778 428 actions sont entièrement libérées, 68 166 actions sont non libérées au 31 décembre 2019.

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

1.25. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs
L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

1.26. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues pour une période de 60 jours, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

Les principales évolutions et mentions portant sur le risque de liquidité sont présentées en note 4.1. Emprunts et dettes financières.

1.27. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

Ce risque est toutefois limité compte tenu de la part peu significative du niveau d'activité à l'étranger.

1.28. Risque de change

Le risque de change auquel le Groupe est exposé provient :

- De la conversion à son bilan et à son compte de résultat des contributions des filiales étrangères hors zone euro. Ce risque est toutefois limité compte tenu de la part peu significative du niveau d'activité de ces filiales.

A ce jour, ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique au niveau du groupe.

1.29. Risque de taux

Le Groupe est essentiellement exposé au risque de taux d'intérêts au travers de sa dette à taux variable et de ses placements financiers.

A ce jour, ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique au niveau du groupe.

1.30. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel dispose de données chiffrées par entité juridique. Les entités juridiques réalisent des prestations dans les domaines du support publicitaire numérique.
A chaque typologie de prestation ne correspond pas une typologie de clientèle. A chaque entité juridique ne correspond pas spécifiquement une typologie de prestation.
De fait l'évaluation des performances et l'allocation des ressources du Groupe par le principal décideur opérationnel s'effectue sur la base d'une analyse d'indicateurs de performance non différenciés par entité juridique et présentant les mêmes caractéristiques économiques quelque soient les entités juridique.
Le Groupe considère donc agir sur un seul secteur celui du domaine des supports publicitaires numériques.

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1 Goodwill

Goodwill en K€	31/12/2019	31/12/2018
Valeur nette à l'ouverture	***1 998***	***0***
Acquisitions	102	1 998
Sorties		
Ecarts de conversion		
Variations de périmètre		
Variaitons des pertes de valeur	0	0
Valeur brute au 30 juin 2019	**2 100**	**1 998**

2.2 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles (Valeur brute en K€)	Logiciels, concessions brevets	fonds commerciaux	Autres	Avances et acomptes	Total
Valeur brute au 1 janvier 2019	***2 318***	***0***	***0***	***0***	***2 318***
Acquisitions	812		4		816
Sorties					0
Ecarts de conversion	0				0
Variations de périmètre					0
Autres					0
Valeur brute au 31 décembre 2019	**3 130**	**0**	**4**	**0**	**3 134**

Immobilisations incorporelles (Amortissements en cumul en K€)	Logiciels, concessions brevets	fonds commerciaux	Autres		Total
Amortissements au 1 janvier 2019	***1 280***	***0***	***0***	***0***	***1 280***
Amortissements	531		1		532
Dépréciation de valeur					0
Diminutions					0
Variations de périmètre					0
Ecarts de conversion					0
Autres					0
Amortissements au 31 décembre 2019	**1 811**	**0**	**1**	**0**	**1 812**

Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2019	**1 318**	**0**	**3**	**0**	**1 322**

2.3 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles (Valeur brute en K€)	Construction	Installations techniques	Autres	Avances et acomptes	Total
Valeur brute au 1 janvier 2019	***9***	***3***	***50***	***0***	***62***
Acquisitions	4		66		70
Sorties					0
Ecarts de conversion	-11				-11
Variations de périmètre			2		2
Autres	414		66		479
Valeur brute au 31 décembre 2019	**416**	**3**	**184**	**0**	**603**

Immobilisations corporelles (Amortissements en cumul en K€)	Construction	Installations techniques	Autres		Total
Amortissements au 1 janvier 2019	***1***	***3***	***34***		***38***
Amortissements	83	0	37		120
Dépréciation de valeur					0
Diminutions					0
Variations de périmètre			1		1
Ecarts de conversion	-1				-1
Autres	48		18		66
Amortissements au 31 décembre 2019	**131**	**3**	**89**		**224**

Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	**284**	**0**	**95**		**379**

2.4 Participations et Actifs financiers non courants

Participations et actifs financiers non courants en K€	Titres MEE	Autres Part. ent. associées	Total Part. ent. associées	Autres actifs non courants	Total Valeur brute des actifs non courants	Actifs finan. non courants destinés à être cédés	Pertes de valeur	Valeur nette
au 1 janvier 2019	***0***	***12***	***12***	***410***	***422***	***0***		***422***
Acquisition/Aug.		0	**0**	1 214	**1 214**			**1 214**
Cession/Dim.			**0**	0	**0**			**0**
Var. de périmètre		-12	**-12**	0	**-12**			**-12**
Var. tx de change			**0**	0	**0**			**0**
au 31 décembre 2019	**0**	**0**	**0**	**1 624**	**1 624**	**0**	**0**	**1 624**

L'essentiel des autres actifs non courant est constitué de :

- dépôt de garantie et de prêts accordés dont l'échéance est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.
- d'un montant de 1 M€ correspondant au capital non versé au 31 décembre 2019, avec un engagement de versement avant le 30 avril 2020.

2.5 Créances clients et autres actifs courants

en K€	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients brutes	2 444	1 704
Pertes de valeur	-11	-8
Créances clients nettes	**2 433**	**1 697**
Créances de TVA et autres	342	178
Créances IS	0	16
Autres actifs d'impôt	**342**	**194**
Avances, acomptes sur commandes	39	0
Compte de régularisations	0	55
Autres créances	880	33
Autres actifs courants	**919**	**88**

Détail des autres créances :

Autres créances en K€	31/12/2019	31/12/2018
Créances sociales	44	18
Comptes courants débiteurs		
Impôts différés sociaux	29	7
Débiteurs divers	73	8
Charges constatées d'avance	735	
Total Autres créances	**880**	**33**

L'ensemble des créances clients et actifs non courants a une échéance à un an.

Les cessions de créances au factor s'élevaient au 31 décembre 2018 à 2 033 K€ au 31 décembre 2019 à 3 190 K€.

Hormis les créances commerciales échues ayant fait l'objet d'une provision pour perte de valeur, le Groupe estime n'être exposé à aucun risque significatif de recouvrement.

2.6 Actifs financiers à la juste valeur

Le groupe ne détient pas d'actif financiers en juste valeur.

2.7 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Trésorerie active en K€	31/12/2019	31/12/2018
Disponibilités	3 442	3 602
VMP - FCP		
Prov. Déprec. VMP		
Total Trésorerie active	**3 442**	**3 602**

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1 Emprunts et dettes financières

Dettes financières en K€	01/01/2019	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Emprunts obligataires				0	
Emprunts autres établissements	1 867	692	1 175	1 867	
Dettes financières IFRS 16					
Concours bancaires courants	28	28		28	
Intérêts courus non échus				0	
Total	**1 895**	**720**	**1 175**	**1 895**	**0**

Dettes financières en K€	31/12/2019	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Emprunts obligataires				0	
Emprunts autres établissements	1 274	567	707	1 274	0
Dettes financières IFRS 16	374	94	280	374	
Concours bancaires courants	504	504		504	
Intérêts courus non échus				0	
Total Dettes financières	**2 151**	**1 164**	**987**	**2 151**	**0**

Dettes financières en K€	31/12/2019	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts autres établissements	1 274	567	707	
Dettes financières IFRS 16	374	94	280	
Concours bancaires courants	504	504		
Intérêts courus non échus				
Total Dettes financières	**2 151**	**1 164**	**987**	**0**

3.2 Fournisseurs et autres passifs courants

Autres passifs courants en K€	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs	1 713	1 475
Total Fournisseurs	**1 713**	**1 475**
Etat impôts sur les bénéfices	0	0
Total passif d'impôts	**0**	**0**
Avances et acomptes	0	0
Fournisseurs Immobilisation	539	534
Dettes fiscales hors IS	797	466
Dettes sociales	298	224
Compte courant d'associés	0	7
Créditeurs divers	48	11
Produits constatés d'avances	139	63
Total Autres passifs courants	**1 821**	**1 306**

A l'exception de la dette fournisseurs immobilisation qui est à échéance à plus d'un an les autres passifs courants ont une échéance inférieure à un an.

4. NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Secteurs opérationnels

Le Groupe exerce son activité sur un seul secteur d'activité.

4.2 Salaires et charges

Salaires et charges en K€	30/06/2019	31/12/2018	Proforma 31/12/2018
Personnel extérieur à l'entreprise			
Salaires	2 855	1 885	1 885
Charges sociales	532	308	308
Coûts activés (1)	-517		-310
Avantages au personnel (plan d'actions gratuites)			
Total charges de personnel	**2 869**	**2 193**	**1 883**

(1) Les coûts de personnel activés en frais de développement sont présentés au compte de résultat en déduction des salaires et charges. Sur les exercices antérieurs ils étaient présentés en réduction des autres charges externes. La colonne proforma présente pour 2018 la méthode appliquée sur 2019.

4.3 Dotation aux amortissements et provisions

Dotations aux amort. et provisions en K€	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	532	411
Immobilisations corporelles	120	9
Total Dotations aux Amortissements	**652**	**420**
Dotations nettes aux provisions de créances	3	8
Total Dotations aux Provisions	**3**	**8**
Total DAP	**655**	**428**

4.4 Autres produits et charges opérationnels

Montants non significatifs.

.

4.5 Résultat financier

Résultat Financier en K€	31/12/2019	31/12/2018
Coût des emprunts obligataires		
Coût de l'endettement court et moyen terme	-117	-83
Coût de l'endettement financier brut	***-117***	***-83***
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (1)	0	0
Reprise prov. / Perte de valeur des placements de trésorerie		
Coût de l'endettement financier net	***-117***	***-83***
Gains et pertes de change	-3	-7
Autres	-12	4
Autres produits et charges financiers	***-16***	***-3***
Total Résultat Financier	**-133**	**-86**

4.6 Gains et pertes liés aux transactions

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Valeur des actions échangées	0	994
Valeur nette comptable des actions échangées	0	-54
Autres	23	0
Total Gains ou pertes	**23**	**940**

4.7 Charges d'impôts

Charge d'impôt sur le résultat en K€	31/12/2019	31/12/2018
Charge d'impôt exigible	-7	-4
Charge d'impôt différé	21	7
Total Charge d'impôt	**15**	**3**

Preuve d'impôt :

Rapprochement entre taux d'impôt effectif et taux d'impôt applicable en K€	31/12/2019	31/12/2018
Résultat de la période	591	661
Charge d'impôt réel sur le résultat	-15	-4
Résultat avant impôt	***576***	***657***
Taux d'impôt applicable à la Société	*29,6%*	*34,0%*
Charge théorique au taux d'impôt applicable à la Société	170	223
Incidences differences permanentes	-3	-299
Déficit fiscal sans comptabilisation d'impôt différé	45	70
Utilisations des déficits antérieurs	-246	0
Ecart de taux filiales étrangéres	19	2
Total Charge d'impôt	**-15**	**-4**
Base des déficits non activé	3 005	1 611
Montant d'impôt différé non activé	817	547

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

5.1 Engagements hors bilan

	31/12/2019	31/12/2018
Engagements reçus		
Encours du Factoring déconsolidé	3 190	2 034
TOTAL	**3 190**	**2 034**

5.2 Parties liées

Relation avec la société

Néant

.

5.3 Distribution de dividendes

Le Groupe n'a pas effectué de distribution de dividendes sur l'exercice 2019.

D. ETATS FINANCIERS ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

20				1	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.

A 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: *INVIBES ADVERTISING*

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *TECHNOLOGIEPARK ZWIJNAARDE* N°: *82* Boîte: .....

Code postal: *9052* Commune: *Zwijnaarde*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Gent, division Gent*

Adresse Internet[1]: .....

Numéro d'entreprise *BE 0836.533.938*

DATE *08 / 05 / 2018* du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

approuvés par l'assemblée générale du *22 / 05 / 2020*

et relatifs à l'exercice couvrant la période du *01 / 01 / 2019* au *31 / 12 / 2019*

Exercice précédent du *01 / 01 / 2018* au *31 / 12 / 2018*

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ~~ne sont pas~~**[2] identiques à ceux publiés antérieurement

---

Nombre total de pages déposées: *25* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.2, 6.7, 6.9, 7.2, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19*

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

---

1 Mention facultative.

2 Biffer la mention inutile.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Ces comptes annuels concernent-ils une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019 ? non

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

Nemo Services BV
N°: BE 0861.454.129
Hettingen 47, 9860 Oosterzele, Belgique

Administrateur
20/05/2016 - 22/05/2022

Représenté(es) par:

Kris Vlaemynck
Hettingen 47, 9860 Oosterzele, Belgique

NP Finance Société
Reu des Petites Ecuries 24, 75010 Parijs (10) - France, France

Administrateur
20/05/2016 - 22/05/2022

Représenté(es) par:

Nicolas Pollet
Rue des Petites Ecuries 24, 75010 Parijs (10) - France, France

Elewaut & Co BV
N°: BE 0466.979.873
Zeedijk 22 boîte 9.01, 8370 Blankenberge, Belgique

Administrateur
20/05/2016 - 22/05/2022

Représenté(es) par:

Frank Elewaut
Guido Gezellestraat 46, 8020 Oostkamp, Belgique

eFCee BV
N°: BE 0807.357.130
Lange Munte 72 boîte A, 9860 Oosterzele, Belgique

Administrateur
20/05/2016 - 22/05/2022

Représenté(es) par:

Filip Calliau
Lange Munte 72 boîte A, 9860 Oosterzele, Belgique

Marc Vanlerberghe
Sesame Court 1224, CA 9408 Sunnyvale, Etats-Unis

Administrateur
20/05/2016 - 22/05/2022

Stefan Renninger
Chemin du Couchant 8, 1185 Mont-sur-Rolle, Suisse

Administrateur
20/05/2016 - 12/11/2019

Martine Buysse
(réviseur d'entreprises)
Eedstraat 80, 9052 Zwijnaarde, Belgique

Commissaire
20/05/2019 - 27/05/2022

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels **XXX/ n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20	.....	.....
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	*4.692.610,18*	*3.762.015,40*
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	*1.318.244,34*	*1.037.616,82*
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	*2.639,30*	*953,58*
Terrains et constructions		22	.....	.....
Installations, machines et outillage		23	.....	.....
Mobilier et matériel roulant		24	*2.639,30*	*953,58*
Location-financement et droits similaires		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles		26	.....	.....
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	.....	.....
Immobilisations financières	6.1.3	28	*3.371.726,54*	*2.723.445,00*
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	*4.003.004,70*	*3.894.938,48*
Créances à plus d'un an		29	*1.514.165,32*	*1.076.742,77*
Créances commerciales		290	.....	.....
Autres créances		291	*1.514.165,32*	*1.076.742,77*
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	.....	.....
Stocks		30/36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution		37	.....	.....
Créances à un an au plus		40/41	*760.517,08*	*239.911,04*
Créances commerciales		40	*681.368,02*	*220.646,97*
Autres créances		41	*79.149,06*	*19.264,07*
Placements de trésorerie		50/53	.....	.....
Valeurs disponibles		54/58	*1.705.628,79*	*2.554.559,44*
Comptes de régularisation		490/1	*22.693,51*	*23.725,23*
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	*8.695.614,88*	*7.656.953,88*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	*6.896.869,66*	*5.267.376,21*
Capital		10	*5.164.982,11*	*4.164.983,11*
Capital souscrit		100	*5.164.982,11*	*4.164.983,11*
Capital non appelé [4]		101	.....	.....
Primes d'émission		11	.....	.....
Plus-values de réévaluation		12	*940.400,00*	*940.400,00*
Réserves		13	*791.487,55*	*161.993,10*
Réserve légale		130	*193.467,82*	*161.993,10*
Réserves indisponibles		131	.....	.....
Pour actions propres		1310	.....	.....
Autres		1311	.....	.....
Réserves immunisées		132	.....	.....
Réserves disponibles		133	*598.019,73*	.....
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	.....	.....
Subsides en capital		15	.....	.....
Avance aux associés sur répartition de l'actif net [5]		19	.....	.....
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	.....	.....
Provisions pour risques et charges		160/5	.....	.....
Pensions et obligations similaires		160	.....	.....
Charges fiscales		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien		162	.....	.....
Obligations environnementales		163	.....	.....
Autres risques et charges		164/5	.....	.....
Impôts différés		168	.....	.....

4 Montant venant en déduction du capital souscrit

5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	1.798.745,22	2.389.577,67
Dettes à plus d'un an	6.3	17	1.211.646,08	1.871.544,51
Dettes financières		170/4	1.211.646,08	1.871.544,51
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	538.163,62	841.118,85
Autres emprunts		174/0	673.482,46	1.030.425,66
Dettes commerciales		175	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes		176	.....	.....
Autres dettes		178/9	.....	.....
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	585.392,38	510.950,06
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	468.213,80	459.416,10
Dettes financières		43	.....	.....
Etablissements de crédit		430/8	.....	.....
Autres emprunts		439	.....	.....
Dettes commerciales		44	103.507,34	50.438,24
Fournisseurs		440/4	103.507,34	50.438,24
Effets à payer		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	13.091,83	199,84
Impôts		450/3	2.574,98	199,84
Rémunérations et charges sociales		454/9	10.516,85	.....
Autres dettes		47/48	579,41	895,88
Comptes de régularisation		492/3	1.706,76	7.083,10
TOTAL DU PASSIF		10/49	8.695.614,88	7.656.953,88

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation .....(+)/(-)		9900	*1.352.420,11*	*633.659,15*
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	.....	.....
Chiffre d'affaires*		70	.....	.....
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61	.....	.....
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.4	62	*46.695,98*	.....
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	*668.687,93*	*580.910,28*
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4	.....	.....
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/8	.....	.....
Autres charges d'exploitation		640/8	*6.725,70*	*1.786,97*
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....(-)		649	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	.....	.....
Bénéfice (Perte) d'exploitation .....(+)/(-)		9901	*630.310,50*	*50.961,90*
Produits financiers	6.4	75/76B	*55.490,01*	*15.257,39*
Produits financiers récurrents		75	*55.490,01*	*15.257,39*
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	.....	.....
Produits financiers non récurrents		76B	.....	.....
Charges financières	6.4	65/66B	*55.687,12*	*41.182,47*
Charges financières récurrentes		65	*55.687,12*	*41.182,47*
Charges financières non récurrentes		66B	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts .....(+)/(-)		9903	*630.113,39*	*25.036,82*
Prélèvements sur les impôts différés		780	.....	.....
Transfert aux impôts différés		680	.....	.....
Impôts sur le résultat .....(+)/(-)		67/77	*618,94*	*937,96*
Bénéfice (Perte) de l'exercice .....(+)/(-)		9904	*629.494,45*	*24.098,86*
Prélèvements sur les réserves immunisées		789	.....	.....
Transfert aux réserves immunisées		689	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)		9905	*629.494,45*	*24.098,86*

* Mention facultative.

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter ....(+)/(-)	9906	*629.494,45*	*24.098,86*
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter ....(+)/(-)	(9905)	*629.494,45*	*24.098,86*
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent ....(+)/(-)	14P	.....	.....
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	.....	.....
Affectations aux capitaux propres	691/2	*629.494,45*	*24.098,86*
au capital et aux primes d'émission	691	.....	.....
à la réserve légale	6920	*31.474,72*	*24.098,86*
aux autres réserves	6921	*598.019,73*	.....
Bénéfice (Perte) reporté(e) ....(+)/(-)	(14)	.....	.....
Intervention d'associés dans la perte	794	.....	.....
Bénéfice à distribuer	694/7	.....	.....
Rémunération du capital	694	.....	.....
Administrateurs ou gérants	695	.....	.....
Employés	696	.....	.....
Autres allocataires	697	.....	.....

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	*2.317.782,96*
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	*811.514,76*	
Cessions et désaffectations	8039	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8049	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	*3.129.297,72*	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	*1.280.166,14*
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	*530.887,24*	
Repris	8089	.....	
Acquis de tiers	8099	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8119	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	*1.811.053,38*	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	*1.318.244,34*	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxxx	15.574,58
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	3.401,97	
Cessions et désaffectations	8179	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	18.976,55	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8219	.....	
Acquises de tiers	8229	.....	
Annulées	8239	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8259	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	xxxxxxxxxxxxxxx	14.621,00
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	1.716,25	
Repris	8289	.....	
Acquis de tiers	8299	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	16.337,25	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	2.639,30	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.783.054,50
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	648.281,54	
Cessions et retraits	8375	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8385	.....	
Autres mutations (+)/(-)	8386	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	2.431.336,04	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxxx	940.400,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8415	.....	
Acquises de tiers	8425	.....	
Annulées	8435	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8445	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8455	940.400,00	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8475	.....	
Reprises	8485	.....	
Acquises de tiers	8495	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8515	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxxx	9,50
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8545	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555	9,50	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	3.371.726,54	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	*468.213,80*
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	*1.211.646,08*
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	.....
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	.....
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	.....
Autres emprunts	901	.....
Dettes commerciales	8981	.....
Fournisseurs	8991	.....
Effets à payer	9001	.....
Acomptes reçus sur commandes	9011	.....
Dettes salariales et sociales	9021	.....
Autres dettes	9051	.....
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	.....
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	*841.118,85*
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	*841.118,85*
Autres emprunts	902	.....
Dettes commerciales	8982	.....
Fournisseurs	8992	.....
Effets à payer	9002	.....
Acomptes reçus sur commandes	9012	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	.....
Impôts	9032	.....
Rémunérations et charges sociales	9042	.....
Autres dettes	9052	.....
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	*841.118,85*

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	*0,6*	
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66		
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6503		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	*1.392.500,00*
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	

	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

	Codes	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	.....

Bases et méthodes de cette estimation

	Exercice
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN	
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Exercice
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

	Codes	Exercice
ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES		
Garanties constituées en leur faveur	9294	.....
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9295	.....
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	.....

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

	Codes	Exercice
Garanties constituées en leur faveur	9501	.....
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	.....

	Exercice
LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)	
Mandat commissaire	*5.200,00*
Mandat commissaire consolidation	*7.600,00*
Affectation supplémentaire : émission de mandats	*1.526,25*
Affectation supplémentaire : due diligence	*4.050,31*

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

	Exercice
Avec des personnes détenant une participation dans l'entreprise	
Nature des transactions	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
Avec des entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation	
Nature des transactions	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de l'entreprise	
Nature des transactions	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent ; dans l'affirmative, la modification concerne :

Règles particulières :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actif	Méthode L (linéaire) D (dégressive)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux et % Principal Min. - Max.	 Frais access. Min.- Max
1. Frais d'établissement	L	NR	100,00 - 100,00	100,00 - 100,00
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	20,00 - 33,33	20,00 - 33,33
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux				
4. Installations, machines et outillage (*)				
5. Matériel roulant (*)				
6. Matériel de bureau et mobilier (*)	L	NR	33,33 - 33,33	33,33 - 33,33
7. Autres immobilisations corporelles				

Immobilisations financières:

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

Dettes :
Le passif ne comporte pas de dette à long terme, non productives d'intérêt anormalement faible :

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Actifs circulants et passifs, libellées en monnaies étrangères, sont convertées selon le cours de clôture a la fin de l'exercice.

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :
Différences de change sont globalisé par dévise.
Différences de change négatives sont a charge des resultats.

Différences de change positives sont en cours de traitement pas charges reportées et régularisation.

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
INVIBES ADVERTISING SAS *FR39537450140* *Entreprise étrangère* *Rue des Petites Ecuries 24* *75010 Parijs (10) - France* *France*	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*7.600*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2019*	*EUR*	*874.547,00*	*21.143,00*
INVIBES SERVICES SRL *RO30562825* *Entreprise étrangère* *Str, Grigore Cobalescu 46* *010196 Bucuresti - Romania* *Roumanie*	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*20*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2019*	*RON*	*328.715,48*	*253.952,81*
INVIBES ADVERTISING INC *Entreprise étrangère* *Avenue of the Americas, 7th floor 1177* *10036 NEW YORK* *Etats-Unis*	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*1.000*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2019*	*USD*	*-6.871,05*	*-3.041,65*
INVIBES SPAIN SL *B37563434* *Entreprise étrangère* *ADAJA FPC EDIF. M3 boîte 1* *37185 VILLAMAYOR - SALAMANCA* *Espagne*					*31/12/2019*	*EUR*	*-44.430,41*	*38.925,16*

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
DREICOM AG CHE-302.303.944 Entreprise étrangère LANGESTRASSE 11 8004 Zurich Suisse	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*0*	*0,0*	*100,0*	*31/12/2019*	*CHF*	*47.431,10*	*-262.101,23*
INVIBES FINANCE SA B42153 Entreprise étrangère Place de Paris 2 boîte A 2314 Luxembourg Luxembourg	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*578.520*	*87,32*	*9,66*	*31/12/2019*	*EUR*	*28.028,99*	*-7.356,71*
INVIBES ADVERTISING AG Entreprise étrangère Zweibruckenstrasse 15 80331 Munchen Allemagne	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*1.000*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2019*	*EUR*	*-276.776,02*	*-475.068,84*
INVIBES ADVERTISING UK UK12130396 Entreprise étrangère UNDERWOOD STREET 5 N1 7LY LONDON Royaume-Uni	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*7.848*	*78,48*	*0,0*	*31/12/2019*	*GBP*	*-53.485,92*	*-73.485,92*
INVIBES ITALY Entreprise étrangère VIA GIOSUE CARDUCCI 31 20123 MILAAN Italie	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*200*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2019*	*EUR*	*-31.647,25*	*-56.647,25*

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
ML2GROW *BE 0676.644.086* *Société anonyme* *TECHNOLOGIEPARK* *ZWIJNAARDE 82 boîte 23* *9052 Zwijnaarde* *Belgique*	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*1*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2019*	*EUR*	*136.292,02*	*-56.694,60*
	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	*740*	*50,68*	*0,0*				

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
VP VENTURES NV *BE 0477.693.920* *TECHNOLOGIEPARK ZWIJNAARDE 82* *9052 Zwijnaarde* *Belgique*				
	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	*746.090*	*0*	*26,85*

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: *200* ....

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein *(exercice)*	2. Temps partiel *(exercice)*	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice)*	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice précédent)*
Nombre moyen de travailleurs	100	*0,6*	.....	*0,6 (ETP)*	..... *(ETP)*
Nombre d'heures effectivement prestées ...	101	*1.032*	.....	*1.032 (T)*	..... *(T)*
Frais de personnel	102	.....	.....	*46.695,98 (T)*	..... *(T)*

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	*1*	.....	*1,0*
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	*1*	.....	*1,0*
Contrat à durée déterminée	111	.....	.....	.....
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	.....	.....	.....
Contrat de remplacement	113	.....	.....	.....
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	*1*	.....	*1,0*
de niveau primaire	1200	.....	.....	.....
de niveau secondaire	1201	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire	1202	.....	.....	.....
de niveau universitaire	1203	*1*	.....	*1,0*
Femmes	121	.....	.....	.....
de niveau primaire	1210	.....	.....	.....
de niveau secondaire	1211	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire	1212	.....	.....	.....
de niveau universitaire	1213	.....	.....	.....
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	.....	.....	.....
Employés	134	*1*	.....	*1,0*
Ouvriers	132	.....	.....	.....
Autres	133	.....	.....	.....

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	*1*	.....	*1,0*
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	.....	.....	.....

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	.....	5811	.....
Nombre d'heures de formation suivies	5802	.....	5812	.....
Coût net pour l'entreprise	5803	.....	5813	.....
dont coût brut directement lié aux formations	58031	.....	58131	.....
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	.....	58132	.....
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	.....	58133	.....
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	.....	5831	.....
Nombre d'heures de formation suivies	5822	.....	5832	.....
Coût net pour l'entreprise	5823	.....	5833	.....
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	.....	5851	.....
Nombre d'heures de formation suivies	5842	.....	5852	.....
Coût net pour l'entreprise	5843	.....	5853	.....

E. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

MARTINE BUYSSE
BEDRIJFSREVISOR
Eedstraat 80, 9052 Zwijnaarde

TEL: 09-222.85.59
FAX: 09-222.15.79
E-mail: martine@mbbedrijfsrevisoren.be

BTW BE 0742.170.061

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE ANONYME INVIBES ADVERTISING POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 (COMPTES CONSOLIDES)

Dans le cadre du contrôle des comptes consolidés de la société anonyme Invibes Advertising (« la société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Ce rapport contient notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres exigences légales et réglementaires. Cela forme un tout indivisible.

Nous avons été nommés en tant que commissaire de la société par l'assemblée générale du 18 août 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31/12/2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la société durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le bilan consolidé s'élève à KEur 12.562 et dont Les comptes de résultats se soldent par un bénéfice de l'exercice de KEur 591. L'EBITDA s'élève à 1.349 Keur.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

Etant donné que la société n'a pas mentionné les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3 :65 du Code des sociétés et associations dans les annexes annuels, nous vous précisons que ceux-ci devraient être valorisés et ventilés comme suit :
Rapport concernant la suppression du droit de préférence, due Diligence ML2Grow et l'émission de bons de souscription : 9.282,81 Euro.

Zwijnaarde, le 5 mars 2019

Martine Buysse

Commissaire

F. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

MARTINE BUYSSE
BEDRIJFSREVISOR
Eedstraat 80, 9052 Zwijnaarde

TEL: 09-222.85.59
FAX: 09-222.15.79
E-mail: martine@mbbedrijfsrevisoren.be

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE ANONYME INVIBES ADVERTISING POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société anonyme société anonyme (la « Société »), nous vous présentons notre rapport de commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 2 mai 2019, conformément à la proposition du Conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant quatre exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 8.695.614,88 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 629.494,45 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du Conseil d'administration et des préposés de la Société les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport de commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle le Conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut

impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport de commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés, du Code des sociétés et des associations à partir du 1er janvier 2020, et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de mission incompatible avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- La Société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés et des associations en matière de délais de dépôt des comptes annuels et des documents à déposer avec ceux-ci.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise par ailleurs en violation des statuts, du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et des associations.

Zwijnaarde, le 14 avril 2020

Martine Buysse
Réviseur d'entreprises
Commissaire